



Préavis municipal n° 6/2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et finances s'est réunie le jeudi 9 mars 2017 en présence de Monsieur Thierry Devallonné, municipal et Madame Nathalie Jaton, municipale.

La commission a étudié le préavis municipal 6/2017 et entendu les explications détaillées des municipaux.

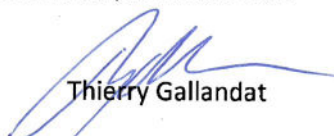
Nous tenons à relever les éléments suivants :

- Les places de parc seront nécessaires par les nouveaux postes de travail à l'UAPE
- Les places de parc pourront aussi être utilisées lors des manifestations à la grande salle
- Le compte réserve pour travaux futurs au solde de 739'000.-- permet d'amortir la somme de sfr. 105'000.--
- La hausse du montant total par rapport au préavis 3/2017 (de 15'000.--) est justifiée par l'aménagement de places de parc pour vélos et motos ainsi que l'enrobé en lieu et place du gravillon sur chemin d'accès

Dès lors, la commission des finances considère cette dépense comme justifiée et recommande au Conseil communal :

- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux d'aménagement de ce parking
- **d'accorder** pour ces travaux un crédit de sfr. 105'000.--
- **de financer** la totalité de ces travaux par la trésorerie courante
- **d'amortir** la somme de sfr. 105'000.-- par un prélèvement sur le fond de réserve pour travaux futurs n° 9282.00

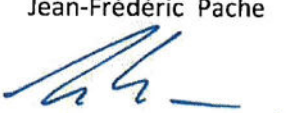
Montanaire, le 9 mars 2017

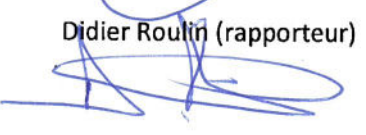

Thierry Gallandat


Corinne Favre


Marc Chablaix


Marc-Antoine Vulliens


Jean-Frédéric Pache


Didier Roulin (rapporteur)